

# Réunion du 2 mars 2017

## CD Pétanque 82

**Membres présents** : Mesdames Dany DEJARDIN, Myriam LANET, Carmen LAGARDE, Messieurs Jean-Michel BEUCHER, Franck CLEMENT, Alain GAZAGNES, Roger LEVACHER, Daniel MERCADIER, Jean-Pierre RAULY, Laurent ROUGIER

**Membre absent** : Philippe PY

- **Approbation du compte rendu du 25 Janvier 2017**

Aucune remarque n'est à noter.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Mise au point sur le fonctionnement du comité**

- Mails :

Le Président demande à ce que les mails qui sont envoyés aux membres reçoivent des réponses ! et cela sans attendre d'être relancés... Si vous n'êtes pas en mesure de répondre sur le sujet du mail, il suffit de répondre clairement que vous n'êtes pas concernés ou pas compétents pour répondre sur ce point précis.

- Poste de Clément :

Le président l'a reçu en entretien cette semaine afin de faire le point sur un mode de fonctionnement plus adapté à sa fiche de poste, certains dirigeants ayant interpellé le président sur le sujet.

En effet, l'augmentation du prix de la licence a été voté par les présidents avec en ligne de mire la professionnalisation du comité par cette création de poste. Or, il faut maintenant que ses actions soient plus « visibles » pour les dirigeants de clubs. Il lui a donc été demandé de rédiger des rapports d'actions qui seront publiés sur le site du comité. Son planning de travail (à la semaine) sera communiqué aux membres du CD.

Laurent rappelle que les commissions peuvent demander de l'aide à Clément pour les actions qu'ils auraient à mener.

Concernant la partie recherche de partenaires, elle n'a pas été pour l'instant concluante ; il lui a donc été demandé de mettre l'accent sur ce point et une formation serait peut-être un plus à lui apporter. Si des membres ont des pistes pour la recherche de partenaires, le président les incite à les lui communiquer.

Le président présente ensuite le compte rendu de Clément sur son action au Collège Olympe de Gouges. Ce document va lui servir à aller faire découvrir notre discipline dans d'autres structures scolaires.

Daniel MERCADIER souligne que Clément a des idées, mais il manque encore d'expérience dans notre sport. Aussi, il faut qu'il apprenne à moins les imposer et à plus travailler avec les bénévoles qui ont plus d'expérience. Il a conscience que ce que l'on lui demande n'est pas évident pour quelqu'un qui vient d'une autre discipline (NDLR : tennis et rugby).

Par ailleurs, Daniel s'interroge des retombées des actions menées pour les jeunes dans notre commission territoriale.

Laurent ROUGIER rappelle que sur les mandats précédents les demandes de subventions n'étaient pas axées exclusivement sur les manifestations jeunes.

Franck CLEMENT tient à rajouter que c'est bien de favoriser la découverte de la pétanque dans les structures scolaires car les jeunes sont évidemment l'avenir de notre discipline, mais qu'il faut également pouvoir proposer des « soirées clés en main » pour les entreprises, les comités d'entreprise... car notre sport peut intéresser des grandes enseignes (cf soirées Point P par exemple).

- **Rapport des commissions**

Daniel MERCADIER pour la commission jeunes :

La réunion de la commission des jeunes pour l'organisation de l'année a été très compliquée car le calendrier était déjà très chargé. Des journées doubles pour le CDCJ ont été imposées. Les initiateurs qui s'occupent des jeunes sont aussi des joueurs et cela pose problème de mettre des compétitions jeunes sur des dates déjà prises par des compétitions « adultes ».

Les dates retenues sont : 5 mars (Moissac), 26 mars (St Etienne), 11 juin (ASM).

Daniel regrette que les clubs veuillent absolument engager des équipes homogènes pour cette compétition, il n'y a donc pas d'entente cette année. Aussi, les clubs n'ayant que 4 licenciés jeunes devant présenter 4 joueurs sur la feuille de match risquent de rencontrer des difficultés à honorer leur équipe engagée si certains joueurs sont absents...

Les dates pour les qualifications jeunes ont aussi posé problème : 23 avril pour le triplé et pour le doublette ....

Daniel a demandé à Clément d'organiser 2 journées de stages jeunes pendant les vacances scolaires d'avril, il sera chargé aussi d'en faire le suivi.

Les sélections départementales se dérouleront le 6 mai, le lieu reste à déterminer.

4 Candidats tarn-et-garonnais à l'examen BF1, 3 ont été reçus : Madame Richard, Messieurs Cousin et Taisant (tous ces candidats sont licenciés à Montpezat). Monsieur Molines a échoué, il sera encadré tout au long de l'année afin de rattraper le module qui n'a pas été validé.

La formation initiateurs a eu lieu le 25 février, 12 candidats étaient présents.

10 équipes Tarn-et-Garonnaises ont participé au national d'Albi. Les jeunes B/M de Montpezat perdent en demie finale, un beau parcours. L'équipe junior de Montpezat n'a pas été à la hauteur, seul le jeune Thomas GODARD sort son épingle du jeu (problème de coaching).

La Commission Territoriale Midi-Pyrénées a récupéré une équipe de plus pour le CNCJ 2017, mais Daniel s'étonne de ne pas en avoir une supplémentaire.

Laurent ROUGIER répond que tout dépend du point de vue que l'on porte sur cette compétition. Soit on favorise l'élitisme, effectivement, on pourrait réclamer une équipe supplémentaire, soit on favorise la promotion de la pétanque pour les jeunes et on favorise la participation des « plus petites » équipes.

Daniel rappelle que cette compétition est avant tout une compétition sportive de niveau national.

Roger LEVACHER pour la commission arbitrage

Un compte rendu de la réunion qui vient d'avoir lieu est prévu, l'ordre du jour était de faire le point avec les arbitres du département sur les nouveaux points de règlement. Les prochaines réunions pourraient également être enregistrées (avec l'accord des participants) afin de faciliter ces comptes rendus. En effet, il est compliqué de s'impliquer dans une réunion et de prendre des notes en même temps.

Pour l'examen d'arbitre départemental, sur 8 candidats, 6 ont été reçus. Les formations en amont de l'examen ont porté leurs fruits. Roger est fier de cette belle réussite.

Ces nouveaux arbitres sont donc arbitres stagiaires à partir de cette année, l'écusson n'existe plus mais le statut persiste. Ils seront nommés sur certaines qualifications en doublon avec des arbitres confirmés afin de compléter leur formation sur le terrain.

Un rappel sera fait à tous nos arbitres au sujet de leur comportement. Une formation annuelle est à l'étude.

La position de monsieur Patrick GRIGNON, responsable des arbitres au niveau fédéral, est de ne pas laisser le statut d'arbitre aux arbitres qui n'arbitreraient pas suffisamment : en clair, s'ils n'arbitrent pas, ils perdent leur statut et seront radiés du corps arbitral. Cette décision sera valable à tous les niveaux, départemental, régional et fédéral.

Laurent ROUGIER propose de bloquer un week-end sans concours, en début de saison, afin de pouvoir organiser un vrai colloque des arbitres du département avec l'intervention d'un arbitre fédéral référent. Une partie théorique et une partie pratique avec des mises en situation sur le terrain seraient proposées et tout cela dans un esprit convivial.

Dany DEJARDIN demande si monsieur RICHARD, nouvellement promu arbitre en 2017, peut arbitrer seul la journée de CDCF qui aura lieu à Orgueil ?

Roger LEVACHER : Il ne pourra pas arbitrer seul mais sous la responsabilité d'un arbitre confirmé. Une feuille de frais avec les nouveaux tarifs fédéraux pour la saison 2017 sera envoyée par mail à tous les arbitres.

Myriam LANET pour la commission discipline :

Pour pouvoir avancer, elle attend le contact d'Alain Garces sur la programmation d'une formation. Franck CLEMENT et Roger LEVACHER souhaitent également y participer.

Jairo RINCON, président de la commission de discipline de la Commission Territoriale Midi-Pyrénées cherche un rapporteur : Myriam LANET est volontaire. Seules, les affaires de Languedoc Roussillon seront jugées par cette commission.

Franck CLEMENT pour la commission compétitions :

Un point a été fait aujourd'hui avec Clément au sujet des CDCV et CDCJP 2017. Le tirage du premier tour de coupe de France n'a attiré que peu de clubs mais s'est très bien déroulé.

Pour les années à venir il faudra mettre en place un cahier des charges pour toutes ces compétitions car certains détails méritent d'être clairement précisés.

Dany DEJARDIN pour la commission Féminine :

Elle annonce la création d'une 4<sup>ème</sup> division en CDCF 2017. Les clubs de Montpezat et de Lamagistère ont inscrit une équipe supplémentaire. Ayant déjà une équipe en D3, le club de Laguépie a accepté de laisser sa place en D3 et de descendre en D4. Cependant, se pose la question de la participation du club de Lamagistère, promu en CRCF, au niveau départemental.

Laurent ROUGIER répond qu'en D1 le règlement national doit être appliqué, pour les autres divisions il peut être laissé quelques latitudes. Aussi, afin d'éviter le problème du CRCF/CDCF pour Lamagistère il faut que le club communique la composition des équipes dans chaque compétition.

Daniel MERCADIER remet en question la participation de joueuses mutées extra départementales, cela ne devrait concerner que les joueuses de catégorie honneur ou élite.

- **Point sur la Journée de la Femme du 5 Mars**

30 équipes sont inscrites, dont une incomplète (EBC), elles seront autorisées à jouer avec seulement 4 boules, et une équipe sans « non licencié » (Lamagistère) sera autorisée car elle comporte une joueuse handicapée, le comité ayant comme principe de favoriser l'accès à notre discipline pour les personnes handicapées.

Concernant les bénévoles : Roger LEVACHER, Patricia CARENOU, Patrick ALBANO, Myriam LANET, Jean-Pierre RAULY et Jean-Michel BEUCHER seront présents.

La sono sera installée par Alain GAZAGNES et Roger LEVACHER.

Les roses seront livrées directement au boulodrome dimanche matin.

Mesdames Valérie RABAULT et Brigitte BAREGES seront présentes pour les remises des récompenses, une attention particulière sera à apporter au protocole.

Alain GAZAGNES se charge d'aller récupérer les cadeaux chez Trophées Sports vendredi.

- **Désignation des délégués aux qualificatifs et championnats départementaux**

Voir la feuille jointe : les désignations seront envoyées rapidement par mail aux membres du CD.

Le problème se pose pour les qualifications Ligue Jeu Provençal qui n'ont pas trouvé preneur. Elles seront donc organisées par le Comité, le samedi et le dimanche au Cours Foucault.

Les qualifications CD pour le jeu provençal étant organisées par le club de l'ASM, elles auront aussi lieu au Cours Foucault. La buvette des dimanches pour ces qualifications CD seront laissées gracieusement à l'ASM.

Les délégués du samedi doivent obligatoirement remonter les graphiques et les licences pour le dimanche au comité, afin de pouvoir créer le nouveau graphique des phases finales et d'imprimer les fiches de jeu. Le début de la compétition du dimanche est prévu à 8h, les membres désignés doivent être présents au boulodrome dès 6h30.

Pour les qualifications Ligue les parties du dimanche se dérouleront en poule et seront stoppées dès que le nombre d'équipes à qualifier est atteint.

Pour les qualifications championnats départementaux les parties se dérouleront en élimination directe et se joueront jusqu'à la fin.

Ces points sont validés par l'ensemble des membres.

- **Gestion du boulodrome**

Le comité de pétanque est officiellement le gestionnaire du boulodrome (buvette/graphique/salle de réunion) du Marché Gare à Montauban. Les charges annuelles à payer à la mairie sont de 480 euros.

Un jeu de clé sera confié au CD de Lyonnaise et un au CD pétanque et JP.

Deux boîtiers à code devraient être installés prochainement pour permettre aux sociétés de récupérer les clés sur place plutôt que de devoir passer en amont au secrétariat du comité. Ce système permettra de prêter les clés à deux sociétés différentes sur un même week-end si besoin.

Un appel d'offre pour le ménage va être lancé.

Une participation sera demandée aux clubs pour l'utilisation de la buvette :

25 € par jour pour les clubs de pétanque pour la buvette

50 € par jour pour les associations diverses qui ne sont pas de Montauban

25 € par jour pour les associations de Montauban.

Les terrains et le graphique seront soumis à une demande d'utilisation mais seront gratuits.

Une caution sera demandée pour l'utilisation de la sono.

- **Divers**

Les responsables de secteurs ont été désignés par les responsables des clubs concernés :

Nord : Francis DEJARDIN (St Maurice) et Patrick LE FLOCH (la Ville Dieu Du Temple)

Sud : Michel MEURICE (ASM) et Alain BOLHY (Montbartier)

Est : Jean-Pierre MURADOR (St Etienne) et Denys TAISANT (Montpezat)

Ouest : *en attente*

Le Championnat Régional Triplette promotion, masculin/féminin et vétéran aura lieu à Montauban les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2017 : tous les membres devront être présents.

La question du cadeau pour les participants est posée : la décision sera prise selon les devis présentés (128 équipes au total).

- Championnats de France 2018/2019/2020 :

Il est déjà temps de se positionner pour les championnats que nous souhaiterions organiser pour ce mandat, il ne reste plus beaucoup de championnats de libre.

Il est décidé à l'unanimité que le comité se positionnerait pour :

2018 : doublette jeu provençal : 24 au 26 août

2019 : doublette masculin et tête à tête féminin : 7 et 8 septembre

2020 : doublette mixte : 18 et 18 juillet

Il est prévu d'organiser un loto, cette année, avec des bons d'achats.

Le 18 mars aura lieu la première réunion du Comité Régional Occitanie à Lézignan.

La constitution de l'ETR est à l'ordre du jour et Daniel Mercadier se porte candidat s'il n'y a personne.

La Commission Territoriale Midi-Pyrénées se compose de Marie-Madeleine CLAMENS (présidente), Laurent ROUGIER (trésorier) et Carmen LAGARDE (secrétaire). La prochaine réunion aura lieu à Saverdun (09) le 26 mai.

Laurent et Carmen siégeant au titre de secrétaire et trésorier, c'est Franck CLEMENT qui est désigné pour accompagner Alain Gazagnes et représenter le CD 82.

Pour 2018, c'est Franck CLEMENT qui siègera au Comité Régional en remplacement de Laurent, trésorier régional.

Le Comité va réaménager l'étage dans les prochaines semaines. Nous n'avons plus de local d'archive sur le palier mais il sera compensé par la construction de grands placards dans la salle de réunion du haut, le bureau du fond et la cuisine. Les travaux de rénovation du bureau du président seront en partie réalisés par le comité.

La société prestataire du spectacle de Patrick Sébastien nous a remboursé une partie des frais engagés par le Comité pour le spectacle annulé, le jour même, par l'artiste, pour des raisons de santé.

La FFPJP doit nous reverser une partie d'une subvention fédérale qu'elle vient de percevoir au titre d'une enveloppe parlementaire.

**La secrétaire**

**Le Président**

**Carmen LAGARDE**

**Laurent ROUGIER**